

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 42163

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 3223 de Mme Autain

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« prend »,

insérer le mot :

« pleinement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.